Ô Abâ Dharr ! Tu es quelqu’un de faible ! C'est une responsabilité et, au Jour de la Résurrection, ce sera une source d’avilissement et de regret, sauf pour celui qui l’aura prise de façon légitime et qui se sera acquitté de ce qu’elle lui aura imposé !

Abû Dharr (qu’Allah l’agrée) relate : « Je dis : Ô Messager d’Allah ! Pourquoi ne me confies-tu pas des responsabilités ? Il me tapa sur l’épaule avec la main et me dit : « Ô Abâ Dharr ! Tu es quelqu’un de faible ! C'est une responsabilité et, au Jour de la Résurrection, ce sera une source d’avilissement et de regret, sauf pour celui qui l’aura prise de façon légitime et qui se sera acquitté de ce qu’elle lui aura imposé ! »
[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Abû Dharr (qu’Allah l’agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a prodigué un conseil spécifique au sujet de l’autorité et du fait d’occuper une fonction qui en relève. Ainsi, lorsqu’Abû Dharr (qu’Allah l’agrée) lui demanda de l’engager pour une fonction à responsabilités, le Prophète (sur lui la paix et le salut) lui a dit : « Tu es quelqu’un de faible ! » Cette parole peut paraître dure, mais la responsabilité exige de l’individu qu’il affiche clairement son caractère : s’il est fort, alors il doit le dire et s’il est faible, il doit le dire également. Ceci prouve que l’autorité exige que l’individu soit fort et honnête et c’est une condition, car le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Cette responsabilité. » Si quelqu’un est fort et honnête, il a alors les qualités requises pour être chef. Par contre, s’il est fort sans être honnête, ou s’il est honnête sans être fort, ou s’il n’est ni fort, ni honnête, alors il ne doit pas être chef. Il en découle que nous devons désigner celui qui est fort, car il sera plus utile aux gens, qui ont besoin d’autorité et de force. Si la force manque, la situation se dégrade, surtout si à cela vient s’ajouter un manque de religiosité. Ce hadith est donc une grande preuve quant au fait de s’éloigner des responsabilités, surtout en ce qui concerne celui qui est trop faible pour assumer les différentes tâches que l’autorité implique. En ce qui concerne l’avilissement et le regret dont parle le hadith : « au Jour de la Résurrection, cette responsabilité sera une source d’avilissement et de regret… », ceci s’applique à celui qui n’en est pas digne, ou qui en est digne mais fait preuve d’un manque d’équité. Au Jour de la Résurrection, celui-ci sera rabaissé et humilié par Allah et il regrettera sa négligence. Quant à celui qui est digne de diriger et qui fait preuve d’équité, alors celui-ci n’est pas concerné par cette menace. Voilà pourquoi, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a fait une exception en disant : « …sauf pour celui qui l’aura prise de façon légitime et qui se sera acquitté de ce qu’elle lui aura imposé. » Ainsi, celui qui prend cette responsabilité et qui l’assume a un mérite immense, comme l’indiquent de nombreux hadiths authentiques. Parmi ces hadiths, citons notamment : « Sept personnes seront sous l’ombre d’Allah… », « Les justes seront sur

des chaires de lumière... », etc.